



Avril 2024

Fonds de soutien et de promotion de la gymnastique dans le canton de Neuchâtel (FSPG)

L'Association EUROGYM Neuchâtel 2022 a organisé l'EUROGYM en juillet 2022 à Neuchâtel.

Lors de son assemblée de dissolution tenue le 10 mai 2023, s'appuyant sur l'art. 31 de ses statuts, l'Association a approuvé la constitution d'un Fonds de soutien et de promotion de la gymnastique dans le canton de Neuchâtel, alimenté par le bénéfice réalisé suite à la manifestation.

Ce fonds est là pour soutenir financièrement l'organisation de **manifestations nationales et internationales non récurrentes**, la mise sur pied de **projets favorisant la mise en valeur de la gymnastique** et la **participation de gymnastes** à des manifestations internationales.

Lors de sa séance du 25 avril 2024, le comité a décidé de modifier l'article 1 al. 2 (suppression du soutien pour la participation à la FFG), considérant le volume de demandes que cela pourrait engendrer et l'impact que cela pourrait avoir sur le capital du fonds.

Un lien avec l'ACNG doit être établi.

Un règlement de fonctionnement du FSPG a été établi. Vous pouvez le télécharger en cliquant sur le lien ci-contre.

Pour l'envoi des dossiers ou toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le président du comité :

FSPG

c/o Christian Blandenier ou, de préférence par mail cb@notav.ch

Ch. de La Lisière 2

2052 Fontainemelon

032 854 30 34

Membres du comité de gestion du fonds

Christian Blandenier, président

Florine Carrard, membres du COL

Viviane Vogel (présidente ACNG)

Jean-Paul Jeckelmann (président de l'instance de contrôle de l'ACNG)